



Ventes, échanges, mutations... De la reconfiguration des maisons entre juifs et chrétiens (XIIe-XVIIe siècles)

20 et 21 janvier 2021 à l'Université de Perpignan-Via Domitia
salle du conseil de la Bibliothèque universitaire et en hybride

Organisation

Claude Denjean (Université de Perpignan)

Johannes Heil/Imen Ben Temelliste (Hochschule für Jüdische Studien Heidelberg/Nouvelle Gallia-Germania Judaica, Heidelberg)

Amélie Sagasser (Institut historique allemand Paris)

Lluís To Figueras (Université de Gérone)

Enseignants chercheurs participants

Claude Denjean (Université de Perpignan), spécialiste de l'histoire de l'économie et de l'histoire des juifs médiévaux

Johannes Heil (Hochschule für Jüdische Studien Heidelberg), spécialiste d'histoire médiévale juive

Amélie Sagasser (Institut historique allemand Paris), spécialiste de l'histoire médiévale juive

Lluís To Figueras (Université de Gérone)

Père Verdés (CSIC Barcelone)

Financé par la fondation Klaus Tschira

Date limite pour les propositions de communication : 30 novembre 2020

Argumentaire

Le 20 et le 21 janvier 2021, l'équipe de la Nouvelle Gallia-Germania Judaica et l'université de Perpignan en coopération avec l'Institut historique allemand de Paris organiseront un atelier de jeunes chercheurs internationaux. La rencontre de 2021 se consacrera au sujet de **Ventes, échanges, mutations... De la reconfiguration des maisons entre juifs et chrétiens (XIIe-XVIIe siècles)**

Les historiens des relations entre juifs et chrétiens débattent depuis des années pour rendre compte avec justesse et précision de la topographie des quartiers médiévaux. Nombreux sont ceux qui contestent et nuancent la notion de ségrégation. Après avoir envisagé des différences entre normes et pratiques, il s'avère que, au-delà même de l'attention nécessaire à la chronologie de la distinction, de la séparation, des expulsions, les frontières entre communautés étaient bien plus poreuses, les rapports bien plus complexes que le laisserait penser une stricte application des statuts et des normes lus au sens littéral, parfois sans contextualisation convenable.

[Geben Sie Text ein]

La définition de ghetto dans l'Italie moderne se révèle fort éloignée de la vision simplifiée qui mettrait en avant l'enfermement des juifs. Les travaux récents des historiens de l'Italie (XVIe-XIXe siècles) confortent les interrogations des médiévistes qui s'attachent à une histoire sociale, sans pour cela nier le poids de la religion. Ils les interrogent également en présentant des mécanismes et des lois dont l'origine est médiévale voire antique mais dont l'exercice diffère de la réalité antérieure au XVe siècle. L'un des points nodaux place en regard la constitution puis la vie des quartiers et le statut juridique des minorités. Les actes nommant les juifs *servi*, serfs du roi, paraissent concorder avec une interdiction de posséder des biens fonciers ou immeubles supposées être la loi médiévale. Cependant, une relecture des privilèges accordés aux juifs et une synthèse des nombreuses monographies et études de cas, en particulier de la Provence aux terres catalanes, majorquines, valenciennes et aragonaises, comparée aux résultats au royaume de Germanie et même en Angleterre, montrent que des généralisations et des simplifications sans précautions conduisent peut-être à des faux sens.

Pour s'approcher au plus près des réalités complexes qui conditionnaient l'existence des juifs médiévaux : leurs capacités d'habiter et leurs droits légaux, nous souhaitons procéder prudemment en analysant collectivement des dossiers de documents d'archives et en les proposant à l'interprétation de chercheurs spécialistes d'autres aires géographiques, d'autres communautés religieuses, d'autres thématiques, pour un travail interdisciplinaire attentif stimulant chaque discipline.

Le thème choisi pour cette rencontre fait suite à celui de la première rencontre de Perpignan en 2020. Il s'intègre dans une démarche plus vaste puisque notre équipe participe au colloque *Quartiers et frontières (Visa pour l'image, Université de Perpignan, septembre 2020)*.

Nous envisagerons l'histoire des maisons proches des murailles, des maisons mitoyennes, des galeries autour d'une cour intérieure ou *via privata*, sans doute le *vico* italien, les maisons donnant sur des rues « hors le » quartier juif. Ces lieux à la fois sensibles, stratégiques, symboliques nous sont accessibles à travers des actes de mutations, de ventes, de legs... des cadastres, des documents fiscaux, des chartes de privilèges, parfois des descriptions lors de procès. La situation juridique, légale et sociale des acteurs sera examinée en lien avec la situation topographique de leurs biens ou de leur habitat. Les points de vue de l'historien et du juriste seront croisés. Il conviendra d'examiner les dossiers de sources latins, vernaculaires et hébreux.

L'atelier a pour objectif de rassembler des jeunes chercheurs internationaux travaillant sur l'histoire juive médiévale et de leur permettre de présenter leurs travaux en cours à ces sujets. La présentation de ces jeunes chercheurs de dossiers et de sources croisant des documents de nature variée, souvent dispersés, permettra d'envisager une histoire comparée des implantations juives. L'approche économique et sociale de la topographie ouvre à une approche renouvelée du peuplement : urbain *versus* rural, accès aux marchés et impératifs de la cacherout, *tsedaka*, études et institutions des *universitates*, quartiers et prestige social.

Les interventions en français ou en anglais seront encadrées par des enseignants chercheurs internationaux spécialistes de ces aires géographiques.

Informations pratiques

Si la situation sanitaire le permet, l'atelier se fera en hybride. Les frais de voyage (train 2^{de} classe et une nuit) des intervenants n'habitant pas à Perpignan mais qui veulent venir à Perpignan seront pris en charge.

Un résumé de 300 mots maximum pour une communication en français ou anglais de 20 minutes, accompagné d'un court CV, pourra être envoyé à Claude Denjean (claude.denjean@univ-perp.fr) et à Imen Ben Temelliste (imen.bentemelliste@hfjs.eu) avant le 30 novembre 2020.

[Geben Sie Text ein]